



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE RÉAFFIRME L'IMPÉRATIF ET L'URGENCE DU DIALOGUE ET DU CONSENSUS AU BURUNDI

Addis Abeba, le 16 mai 2015: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, continue de suivre de très près l'évolution de la situation au Burundi. Rappelant le principe de l'UA sur le rejet de toute prise du pouvoir par la force, ainsi que son communiqué du 13 mai 2015 et celui adopté par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) le 14 mai 2015, elle note le retour à l'ordre constitutionnel au Burundi après la tentative de coup d'Etat du 13 mai 2015.

La Présidente de la Commission réaffirme la nécessité urgente d'un engagement renouvelé de la part du Gouvernement et des autres acteurs burundais pour trouver une solution politique et consensuelle à la grave crise que connaît leur pays. Elle souligne que seul un dialogue sincère sur l'ensemble des défis de l'heure permettra de préserver les acquis importants enregistrés depuis la signature de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi de 2000, d'approfondir la démocratie et l'Etat de droit et de créer les conditions requises pour la tenue d'élections paisibles, libres, régulières, transparentes, crédibles et inclusives. A cet égard, elle réitère les appels lancés par l'UA et la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) aux autorités burundaises, pour qu'elles reportent les élections.

La Présidente de la Commission souligne que la situation que connaît le Burundi présentement exige un sursaut patriotique de la part de toutes les parties prenantes. Il importe qu'elles s'abstiennent de tout acte de nature à approfondir les divisions actuelles, œuvrent à la réconciliation nationale et placent l'intérêt du Burundi et de son peuple au-dessus de toute autre considération. En d'autres termes, elles se doivent de faire preuve d'un sens élevé des responsabilités, pour épargner à leur pays le risque d'une plus grande instabilité, discorde et violence.

La Présidente de la Commission rappelle à nouveau l'impératif du respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et du droit international humanitaire, ainsi que du principe de procès équitables et du droit à une procédure régulière, et demande au Gouvernement burundais de prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Elle condamne fermement tous les actes de violence, y compris les actes de représailles.

La Présidente de la Commission réitère l'engagement de l'UA, en coopération étroite avec l'EAC et les Nations unies, et avec le soutien des autres partenaires internationaux, à continuer à faire tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à la promotion durable de la paix, de la sécurité, de la démocratie et de la stabilité au Burundi. Elle exprime son appréciation à la mission de haut niveau de l'UA, conduite par M. Edem Kodjo et comprenant le Professeur Ibrahima Fall, qui se trouve présentement à Bujumbura, et exhorte tous les acteurs burundais de continuer à lui apporter leur entière coopération.